

Ne pas poster dans la section Vie de Juristudiant

Par Isidore Beautrelet, le 27/07/2018 à 12:34

Bonjour

J'ai remarqué que certains membres créaient leur sujet dans la section "Vie de Juristudiant". Pour information, cette section est strictement réservée à accueillir des sujets liés à l'actualité du site.

Si vous avez un doute sur la section la plus apte à accueillir votre sujet, choisissez la section "Divers et vie étudiante" qui comme son nom l'indique, est justement prévue à cet effet.